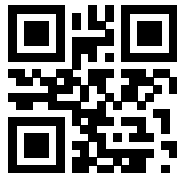




Ecrit par Echo du Mardi le 1 avril 2022

AMBULANCE ASSISTANCE MAZAN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 avril 2022 sous réserves d'incidents



Régis BARRIER Avocat au Barreau d'Avignon Conseil en Droit des Sociétés Hôtel d'Entreprises

« Croix Rouge » 10, Avenue de la Croix-Rouge - B.P. 40173 84008 AVIGNON Cedex

AMBULANCES ASSISTANCE MAZAN Société à responsabilité limitée au capital de 6 500 euros

Siège social : 99 Boulevard des Innocents 84000 MAZAN 518 107 982 RCS AVIGNON

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 décembre 2021 et du procès-verbal de la gérance en date du 10 Mars 2022, le capital social a été réduit d'une somme de TROIS MILLE (3.000) euros, pour être ramené de NEUF MILLE CINQ CENTS (9.500) euros à SIX MILLE CINQ CENTS (6.500) euros par rachat et annulation de TROIS CENTS (300) parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 8 - Capital Social - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : "Le capital social est fixé à NEUF MILLE CINQ CENTS (9.500) euros." Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à SIX MILLE CINQ CENTS (6.500) euros." Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 07 Mars 2022, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Jean-Baptiste FAURE de ses fonctions de co-gérant à compter du 10 Mars 2022, et ont décidé la mise à jour de l'article 18 des statuts. Pour avis La Gérance

3953351 Publié le 01/04/2022